

# Mettre des ressources au service de l'équité dans l'enseignement

## Repères pour l'élaboration des politiques

### ACCORDER LA PRIORITÉ À L'ÉDUCATION DES JEUNES ENFANTS ET À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

- Cibler les priorités d'action sur l'accueil et l'éducation des jeunes enfants ainsi que sur les autres mesures publiques destinées à améliorer leurs conditions de vie.
- Veiller à ce que les droits d'inscription dans les services d'accueil et d'éducation des jeunes enfants soient modestes, et nuls pour les familles qui n'ont pas les moyens de payer.
- Mettre l'accent sur l'école élémentaire dans la mesure où elle concerne l'ensemble du groupe d'âge et, au sein de l'école élémentaire, accorder une attention particulière au soutien des enfants en difficulté
- Lorsque les budgets sont limités, consacrer en priorité les ressources publiques à l'accueil et à l'éducation des jeunes enfants plutôt qu'à l'enseignement supérieur. Réexaminer les politiques dans les pays où le dispositif d'éducation et d'accueil des jeunes enfants est payant tandis que l'enseignement supérieur est gratuit.
- Réexaminer les politiques dans les pays qui conditionnent les allocations familiales pour les enfants d'âge scolaire aux résultats scolaires, car ce type de mesure peut en fait encourager le décrochage.

### ORIENTER LES RESSOURCES VERS LES ÉLÈVES ET LES RÉGIONS QUI EN ONT LE PLUS BESOIN

- Se doter de mécanismes adaptés pour redistribuer les ressources et réduire autant que possible les inégalités régionales de l'offre afin d'atteindre partout un niveau minimal
- Affecter des ressources supplémentaires par le biais des établissements scolaires, pour aider les enfants de milieux défavorisés, afin de :
  - surmonter le handicap du milieu social
  - régler le problème des mauvais résultats sans les récompenser
  - dissuader les écoles d'opérer une « antisélection » des élèves issus de milieux défavorisés
- Prévoir des mesures incitatives en direction des enseignants chevronnés pour qu'ils travaillent dans des établissements scolaires en milieu défavorisé.

### FIXER DES OBJECTIFS CONCRETS POUR UNE PLUS GRANDE ÉQUITÉ

- Envisager d'adopter un petit nombre d'objectifs chiffrés pour l'équité, notamment en vue de réduire le nombre des jeunes qui quittent l'école avec des compétences de base insuffisantes ainsi que le nombre d'abandons.
- Bien réfléchir à la manière de gérer le débat public qui suit la publication des résultats des évaluations, apporter un soutien solide aux établissements peu performants, et utiliser des données pour hisser tous les établissements à un niveau défini, au lieu de laisser la pression des classements accentuer les écarts de qualité entre établissements scolaires.

### RÉFÉRENCES

Ces repères généraux pour l'élaboration des politiques sont tirés de l'examen thématique de l'équité dans l'enseignement, dont les conclusions sont présentées dans *En finir avec l'échec scolaire : dix mesures pour une éducation équitable*, paru en 2007. Les rapports nationaux de base préparés par dix pays, les cinq

examens par pays et d'autres documents sont disponibles sur le site web de l'OCDE :  
[www.oecd.org/edu/equity](http://www.oecd.org/edu/equity).